

Motion du 5 novembre 2008 de MM. Patrick Baud-Lavigne, Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, Mmes Annina Pfund, Andrienne Soutter, Silvia Machado, Mary Pallante, Diana Duarte Rizzolio, Véronique Paris, Nicole Valiquer Grecuccio et Christiane Olivier: «Non à une zone VIP au milieu du pont du Mont-Blanc pendant le feu d'artifice des Fêtes de Genève».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 21 avril 2009)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que, depuis plusieurs années, le pont du Mont-Blanc est coupé en deux par une zone VIP au moment du feu d'artifice des Fêtes de Genève;
- que cette zone VIP se situe du côté rade du pont;
- que cette zone VIP gêne la vue des Genevoises et des Genevois sur leur feu d'artifice;
- que cette zone VIP empêche une circulation normale des piétons, provoquant des mouvements de foule dangereux contre les barrières et empêche la circulation des équipes de secours à pied;
- que la perte de jouissance du domaine public n'est nullement compensée par la redevance versée à la Ville de Genève pour l'utilisation du domaine public en cette occasion spéciale,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de ne plus louer le domaine public aux exploitants de la zone VIP sur le pont du Mont-Blanc, au nom de l'intérêt public;
- de conserver un accès réservé aux personnes handicapées, notamment les personnes en fauteuil roulant.